PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 20/04/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

2BYS – Constitution de société

Référence : L014807

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 18 novembre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 26/10/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : 2BYS Objet social : Exercice de la profession de commissaire aux comptes telle qu'elle est définie par la loi modifiée du 24 juillet 1966 et telle qu'elle pourrait l'être par tous textes législatifs ultérieurs. Elle ne peut prendre de participations financières dans les entreprises industrielles, commerciales, agricoles ou bancaires, ni dans les sociétés civiles à l'exclusion de celles qui ont pour seul objet de faciliter l'exercice de l'activité professionnelle et libérale de leurs membres. Elle ne peut non plus se trouver sous la dépendance même indirecte, d'aucune personne ou d'aucun groupe d'intérêts. Siège social : 3 La Potine 35320 Pancé. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Président : M. BRETAGNE Yves, demeurant 3 La Potine 35320 Pancé Directeur Général : Mme BOSCHER Sylvaine, demeurant 13 la Réhaudière 35550 Lieuron Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre d'actions qu'il détient. Clause d'agrément : Cession libre entre associés mais soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de Rennes

Consulter cette annonce en ligne